

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT SIX
Le 06 février 2026 Le 16 février à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Etaient présents :
Le 20 février 2026

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ,
 FERY, HOCHET, LEFEVRE, RAINE, SANNIER,
Messieurs : BOUFFARD, FAUDOT, LEBOURGEOIS, LE MASSON,
 LESUEUR, MORAND, MORTREUX, RICHEL, SAINT-
 MARTIN.

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 25

Absents :

Madame	LOUBET	<i>(excusée pouvoir à S. BOUFFARD)</i>
Madame	MAJDOUBI	
Madame	VIDEAU	<i>(excusée pouvoir à M. ASSELINE)</i>
Monsieur	BRUNEAU	<i>(excusé pouvoir à P. MORTREUX)</i>
Monsieur	DEGUSSEAU	<i>(excusé pouvoir à O. SAINT-MARTIN)</i>
Monsieur	DUTHILLEUL	
Monsieur	SIMON	<i>(excusé pouvoir à X. RICHEL)</i>

Xavier RICHEL est désigné secrétaire de séance.

OBJET : FINANCES – PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Alexandra SANNIER, Maire-Adjoint en charge des finances, explique que le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) traduit la politique d'investissements de la collectivité sur une période de 4 ans. C'est un outil de pilotage programmatique et financier qui permet :

- De visualiser de manière exhaustive l'ensemble des projets, leur coût et leur programmation dans le temps
- D'inscrire la programmation opérationnelle des investissements de la collectivité en cohérence avec le maintien de ses équilibres financiers.

Le PPI 2026/2029 propose 413 M€ de dépenses.

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20260216-20260103-DE
 Date de télétransmission : 20/02/2026
 Date de réception en préfecture : 20/02/2026

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 16 février 2026, a présenté le PPI en réaffirmant que l'élaboration du budget doit permettre la poursuite de la mise en œuvre des engagements pris par la municipalité et la prise en charge des dépenses nouvelles issues des développements et des équipements nouveaux, dans ce contexte financier toujours plus contraint et incertain.

Le PPI a confirmé les objectifs permettant la poursuite des investissements sans obérer la capacité financière de la ville

Programme du PPI 2026/2029 :

Le PPI est réactualisé chaque année au regard des ajustements de la programmation initiale, des besoins nouveaux identifiés et des capacités financières.

L'ensemble des propositions recensées et présentées font apparaitre un volume global de dépenses sur la période 2026/2029. Ces propositions permettent à la fois de recalculer techniquement les montants au regard de la réalité des opérations déjà inscrites mais également de financer de nouvelles opérations.

En € HT

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Travx thermiques Gpe scolaire 2 954 542 € HT	29 912	812 933	2 090 864	20 833			
Entrée traiteur Baronnie 118 000 € HT	2 295	4 550	44 994	66 161			
Construction Espace Animation Jeunesse 1 686 000 € HT	1 720 (études)	24 734 (études)	45 404 (études)	666 666	947 476		
Réaménagement bibliothèque 593 053 € HT		4 790 (études)	14 263 (études)	487 100 (études et travaux)	86 900		
AMO + études travaux thermiques CSC 35 000 € HT				4 167 (AMO et études)	30 833 (AMO et études)	Travaux non estimés	
Construction annexe CSC 1 447 000 € HT				8 333 (études)	47 000 (études)	490 000	901 667
Réaménagement parking Baronnie - 20 000 € HT				20 000			
Réaménagement parking CSC - 175 000 € HT				175 000			
Esplanade Baronnie 180 000 € HT					180 000		
Etudes aménagement buttes de Copernic 11 103 € HT			6 820 (études)	4 283 (MOE AMO)			
ESTIMATIONS TOTALES	33 927	847 007	2 202 345	1 452 543	1 292 209	490 000	901 667

Adopté 20 voix pour et 5 abstentions (Mesdames COLLET et LOUBET, Messieurs BOUFFARD, LEBOURGEOIS et MORAND).

Date de publication : le 20 février 2026
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, 20 février 2026

Le Maire :

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20260216-20260103-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026



Raphaël LECAPLAIN